



GROUPEMENT DES ENTREPRISES EN
Generg
ENERGIES RENOUVELABLES DE GUYANE

Cayenne, le 2 septembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Face au pétrole importé, les énergies renouvelables toujours plus compétitives. Les professionnels du secteur demandent une réglementation et une tarification adaptée pour favoriser leur développement.

La Commission de Régulation de l'Electricité (CRE) vient de publier¹ les chiffres des **charges de service public de l'électricité constatées au titre de 2009**, notamment dans les Zones Non Interconnectées (ZNI) dont la Guyane.

Ainsi on peut lire que le coût de production déclaré par EDF en Guyane en 2009 (année de faible pluviométrie) a été de 186 M€ dont 79,4 M€ liés aux achats HT de combustibles.

En 2008, le total était de 130 M€ dont 31,6 M€ pour l'achat HT des combustibles; on observe donc une **hausse de 151%** des achats HT de carburant, ce qui démontre bien la **dépendance croissante du territoire guyanais aux énergies fossiles**.

Qu'en est-il ailleurs? En 2009, l'île de la Réunion a alimenté 3 fois plus d'habitants pour un coût 5% moindre; son coût de production était de 68 €/MWh contre... **239 €/MWh² pour la Guyane**. A ce prix, toutes les sources renouvelables présentes en Guyane (biomasse, éolien, hydroélectricité et solaire) seraient compétitives. Cela permettrait d'envisager **une transition énergétique indispensable** et urgente pour faire face au défi climatique tout en créant une nouvelle filière économique et des débouchés pour les jeunes guyanais.

Ces sources d'énergies alternatives présentent de surcroît de nombreux avantages par rapport au diesel et au fioul importés par EDF, carburants chers et polluants : elles sont **locales, créatrices d'emplois, respectueuses de l'environnement** et mettent la Guyane sur la voie de **l'autonomie énergétique**.

Contact presse : Sébastien Bourgeois (cr-eole@wanadoo.fr, tél : 05 94 29 20 55, 06 94 43 11 20)

Le GENERG regroupe 17 entreprises guyanaises intervenant dans les secteurs de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, représente 60 emplois dans une filière au potentiel de croissance très important.

www.generg.fr

¹ CRE : Charges de service public de l'électricité constatées au titre de 2009
<http://www.cre.fr/operateurs/service-public-de-l-electricite-cspe/montant>

² Coût de production de l'énergie livrée sur le réseau interconnecté de Guyane calculé à partir des coûts déclarés par EDF à la CRE et l'énergie livrée sur le réseau (source : EDF SEI :
http://sei.edf.com/fichiers/fckeditor/Commun/SEI/corp/BPPI_Guyane_2009_090727.pdf)